

Prescriptions applicables aux plans d'exécution (DOE) pour les travaux de pose ou de modification de réseaux

À la suite de la réalisation de travaux, les entreprises titulaires doivent élaborer le dossier des ouvrages exécutés (DOE) sous la responsabilité du maître d'œuvre. Dans ce cadre et en application des dispositions de l'article 40 du CCAG travaux, **le DOE doit être remis au moment de la demande de réception**. Il doit notamment contenir les documents suivants :

- **les plans d'exécution conformes à la réalisation,**
- les fiches techniques des matériaux et produits mis en œuvre,
- les spécifications de pose, les notices de fonctionnement,
- les prescriptions de maintenance des éléments d'équipement mis en œuvre,
- les conditions de garantie des fabricants attachées à ces équipements,
- les constats d'évacuation des déchets et les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) préalablement validés par le maître d'œuvre.

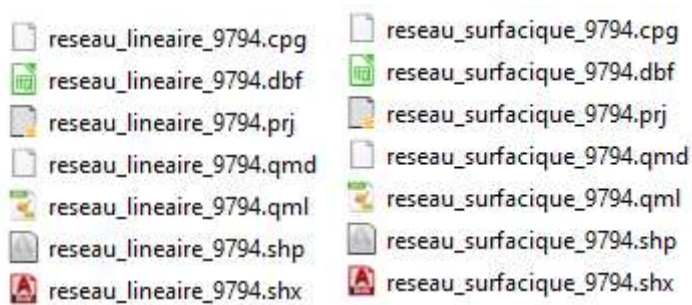
Les plans d'exécution doivent être transmis dans les formats pdf, dwg et dxf. Pour les travaux de pose ou de modification de réseaux aériens ou souterrains, les plans d'exécution doivent également les représenter sous format SIG. Tous les réseaux sur le domaine public fluvial confiés à VNF, sont concernés qu'ils relèvent de la gestion de VNF ou de concessionnaires (opérateurs publics ou privés).

Le but de ces fichiers numériques est de disposer de vecteurs géopositionnés qualifiés d'attributs en vue de disposer d'éléments quantifiables pour assurer la gestion de ces réseaux.

Deux couches géographiques distinctes sont attendues :

- Une couche, linéaire, pour décrire les réseaux
- Une couche, surfacique, pour décrire les armoires techniques, shelters...

Les données seront fournies à la DTOS au format ESRI shapefile en projection RGF93 v2b Lambert93 (EPSG 9794). Le logiciel QGIS, par exemple, sous licence GPL (libre de droit, téléchargeable gratuitement ici : <https://www.qgis.org/fr/site/forusers/download.html>) permet de générer ou d'exploiter les fichiers shapefile. Le format Shape se décompose en plusieurs fichiers dont la liste minimale des extensions est la suivante : .shp ; .shx ; .qmd ; .prj ; .dbf ; .cpg .



La Topologie géographique sera respectée. Ainsi les objets linéaires seront continus, et les objets surfaciques seront des polygones non croisés.

Les données attributaires avec un identifiant unique seront rattachées à la géométrie directement dans le livrable au format shape.

Un nouvel objet est créé dès lors qu'une différence attributaire intervient ou qu'il est géographiquement séparé. Par exemple, un même objet ne peut pas avoir deux modes de poses distincts, chaque objet sera défini en fonction des attributs le caractérisant.

Les unités seront le mètre pour les objets linéaires et le mètre carré pour les objets surfaciques.

Les tables vierges pourront être mises à disposition de l'opérateur sur demande afin de faciliter la mise en forme et d'aider à respecter les prescriptions ci-après.

Certains attributs sont facultatifs et d'autres obligatoires, conformément à la description ci-après.

Table de description des Réseaux

L'objet de cette table est de connaître la position géographique et les données attributaires de chaque objet linéaire.

Le type de géométrie est la polyligne.

Les champs des données attributaires sont :

Nom colonne 1 : id_vnf

- Type : entier ;
- Identifiant unique de l'objet, champ réservé à VNF, ne rien saisir.

Nom colonne 2 : id_operat

- Type : caractères (254) ;
- Facultatif (non null) ;
- Identifiant unique de l'objet pour l'opérateur.

Nom colonne 3 : nom_operat

- Type : caractère (50) ;
- Obligatoire (non null) ;
- Ce champ indique de façon unique le nom de l'opérateur propriétaire du fourreau ou de la canalisation (même typographie).

Nom colonne 4 : type_ouvra

- Type : caractère (50) ;
- Obligatoire (non null) ;
- Ce champ indique le type de réseau exploité. Ce champ sera renseigné conformément au lexique suivant :
 - HYDRC > Canalisations d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
 - CHIM > Canalisations de produits chimiques liquides ou gazeux ;
 - GAZ > Canalisations de gaz combustibles ;
 - CHFR > Réseaux de chaleurs ou de froid ;
 - ELEC > Lignes électriques ;
 - ECLR > Réseaux d'éclairage public ;
 - SIGNR > Réseaux de signalisation routière ;
 - TRG > Installations de transport guidé ;
 - DECH > Canalisations et transport de déchets ;
 - COMM > Installations de communications électroniques ;
 - EAU > Canalisations d'eau potable ;
 - ASS > Canalisations d'eaux usées ou d'assainissement ;
 - IRR > Canalisation d'irrigation ;
 - AUTRE > Autre.

Nom colonne 5 : ouv_pos

- Type : caractère (10) ;
- Obligatoire (non null) ;
- Ce champ définit l'emplacement de l'ouvrage. Il peut être strictement souterrain ou aérien.
- Ce champ sera renseigné conformément au lexique suivant :
 - o SSTERRE > pour un ouvrage souterrain ;
 - o AERIEN > pour un ouvrage aérien ;
 - o SSFLUV > pour les ouvrages sous fluviaux ;
 - o SURFLUV > pour les ouvrages sur fluviaux.

Nom colonne 6 : nbr_artere

- Type : entier ;
- Obligatoire (non null) quand l'ouvrage est souterrain ;
- Ce champ indique le nombre d'artères (fourreaux, câbles en pleine terre ou canalisations).

Nom colonne 7 : class_prec

- Type : caractère 1
- Obligatoire (non null)
- Ce champ indique la classe de précision permettant de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux. Ce champ sera renseigné selon le lexique suivant :
 - o A : incertitude respectivement inférieure ou égale à 40cm et 50cm pour les réseaux rigides et souples ;
 - o B : incertitude supérieure à la classe A et inférieure à 1.5m ;
 - o C : incertitude supérieure à 1.5 m.

Nom colonne 8 : diam

- Type : décimal (longueur :5 ; précision 3) ;
- Facultatif
- Ce champ indique le diamètre des canalisations en mm.

Nom colonne 9 : occup

- Type : entier
- Facultatif
- Ce champ indique le nombre de câbles ou fibres.

Nom colonne 10 : prof_alti

- Type : décimal (longueur :2 ; précision 2) ;
- Facultatif ; (mais très intéressante pour la conduite des chantiers)
- Ce champ indique la distance en mètre qui sépare le haut de l'artère de la surface (null si inconnu).

Nom colonne 11 : long

- Type : décimal (longueur :6 ; précision 2) ;
- Facultatif ;
- Ce champ indique la longueur en mètre de l'objet (null si non renseigné).

Nom colonne 12 : dateD

- Type : date (AAAA-MM-JJ) ;
- Facultatif ;
- Ce champ renseigne la date d'effet de la convention :
 - o si le jour est inconnu, indiquer le premier jour du mois ;

- si le mois est inconnu, indiquer le premier jour de l'année ;
- null si inconnu.

Nom colonne 13 : dateF

- type : date (AAAA-MM-JJ) ;
- Facultatif ;
- Ce champ indique la date de fin de la convention.

Nom colonne 14 : comm

- Type : caractères (254) ;
- Facultatif ;
- Ce champ commentaire est libre pour indiquer une spécificité liée à l'objet.

Nom colonne 15 : lien

- Type : caractères (254)
- Lien vers le dossier, champ réservé à VNF, ne rien saisir.

Nom colonne 16 : num_conven

- Type : caractères (254)
- Facultatif
- Ce champ indique le numéro ou l'identifiant de la convention auquel fait référence l'objet.

Nom colonne 17 : fibre

- Type : caractères (4) (VRAI/FAUX) ;
- Facultatif ;
- Dans le cas d'installations de communications électroniques, ce champ permet d'identifier s'il s'agit de réseaux fibrés.

Table de description des Chambres ou Armoires techniques

L'objet de cette table est de connaître la position géographique, l'emprise au sol et les données attributaires de chaque objet surfacique.

Le type de géométrie est le polygone.

Les champs des données attributaires sont :

Nom colonne 1 : ID_VNF

- Type : entier ;
- Identifiant unique de l'objet Champ réservé à VNF, ne rien saisir.

Nom colonne 2 : ID_operat

- Type : caractère (254);
- Obligatoire (non null) ;
- Identifiant unique de l'objet pour l'opérateur.

Nom colonne 3 : Nom_operat

- Type : caractère (50) ;
- Obligatoire (non null) ;
- Ce champ indique de façon unique le nom de l'opérateur propriétaire (même typographie).

Nom colonne 4 : Typ_ouvra

- Type : caractère (50) ;
- Obligatoire (non null) ;
- Ce champ indique le type de réseau exploité. Ce champ sera renseigné conformément au lexique suivant :
 - o HYDRC > Canalisations d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
 - o CHIM > Canalisations de produits chimiques liquides ou gazeux ;
 - o GAZ > Canalisations de gaz combustibles ;
 - o CHFR > Réseaux de chaleurs ou de froid ;
 - o ELEC > Lignes électriques ;
 - o ECLR > Réseaux d'éclairage public ;
 - o SIGNR > Réseaux de signalisation routière ;
 - o TRG > Installations de transport guidé ;
 - o DECH > Canalisations et transport de déchets ;
 - o COMM > Installations de communications électroniques ;
 - o EAU > Canalisations d'eau potable ;
 - o ASS > Canalisations d'eaux usées ou d'assainissement ;
 - o IRR > Canalisation d'irrigation ;
 - o AUTRE > Autre.

Nom colonne 5 : Surf

- Type : Type : décimal (longueur :2 ; précision 2) ;
- Facultatif ;
- Ce champ indique la surface en mètre carré de l'objet (null si non renseigné).

Nom colonne 6 : DateD

- Type : date (AAAA-MM-JJ) ;
- Facultatif ;
- Ce champ renseigne la date d'effet de la convention :
 - o si le jour est inconnu, indiquer le premier jour du mois ;
 - o si le mois est inconnu, indiquer le premier jour de l'année ;
 - o null si inconnu.

Nom colonne 7 : DateF

- Type : date (AAAA-MM-JJ) ;
- Facultatif ;
- Ce champ indique la date de fin de la convention.

Nom colonne 8 : Class_prec

- Type : caractère 1
- Obligatoire (non null)
- Ce champ indique la classe de précision permettant de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux. Ce champ sera renseigné selon le lexique suivant :
 - o A : incertitude respectivement inférieure ou égale à 40cm et 50cm pour les réseaux rigides et souples ;
 - o B : incertitude supérieure à la classe A et inférieure à 1.5m ;
 - o C : incertitude supérieure à 1.5 m.

Nom colonne 9 : Comm

- Type : caractères (254) ;
- Facultatif ;
- Ce champ commentaire est libre pour indiquer une spécificité liée à l'objet.

Nom colonne 10 : Lien

- Type : caractères (254) ;
- Lien vers le dossier, champ réservé à VNF, ne rien saisir.

Nom colonne 11 : Num_conven

- Type : caractères (254) ;
- Facultatif ;
- Ce champ indique le numéro ou l'identifiant de la convention auquel fait référence l'objet.

Nom colonne 12 : Fibre

- Type : booléen (VRAI/FAUX) ;
- Facultatif ;
- Dans le cas d'installations de communications électroniques, ce champ permet d'identifier s'il s'agit de réseaux fibrés.

Nom colonne 13 : Typ_instal

- Type : caractère (254) ;
- Facultatif ;
- Ce champ indique le type d'infrastructure mis en place. Ce champ sera renseigné selon le lexique suivant :
 - o BATI => pour les infrastructures maçonnées ou constituées sur place ;
 - o PREFAB => pour les infrastructures préfabriquées de type schelster... ;
 - o ARMOI => pour les armoires techniques ;
 - o CABI => pour les cabines ;
 - o CHAMB => pour les chambres d'épissurage ou de tirage.